



➤ AMÉNAGEMENTS ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Atténuer l'effet disparate entre zone d'habitations et zone d'activités par la création de liaisons douces autour de l'axe ex-RN. 96, visant à créer un véritable boulevard « humain », dans une concertation constructive avec les usagers et leurs représentants :

➤ Nos propositions :

- Sur les espaces fonciers, déjà acquis au cours du mandat 2001-2008, réaliser, en trois ans, avec le soutien de la Communauté (autorisation de programme votée le 14 décembre 2007 pour 6 M d'€), les trottoirs et pistes cyclables reliant les Logissons au centre du village
- Avant la fin 2008, réaliser et mettre en œuvre une charte de l'affichage publicitaire réformant fondamentalement celle appliquée depuis 1991
- Commencer la réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Claou
- Créer le bassin de rétention des eaux pluviales sur le terrain face à la cave

➤ LES QUARTIERS

La majorité sortante a adopté, en 2007, le principe d'intégration dans le domaine public de la totalité des voiries urbaines répondant ainsi à un vœu largement partagé par les résidents de lotissements depuis des décennies,

➤ Nos propositions :

- Dès 2008, établissement de la programmation d'intégration des voiries et réseaux divers dans la voirie communale sur demande des co-lotis
- Création dans les anciens, comme dans les nouveaux quartiers, de salles d'activités à la disposition des habitants, notamment aux Faurys
- Création de places de stationnement réservées aux véhicules électriques

➤ LE PATRIMOINE

Venelles, a contrario d'autres villages environnants, ne dispose pas d'un large patrimoine bâti. Raison de plus pour protéger et valoriser l'existant à Venelles le Haut, dans la rue du Grand Logis, l'avenue Maurice Plantier et la cave de Venelles.

➤ Nos propositions :

- Supprimer le château d'eau et réhabiliter l'église de Venelles-le-Haut pour l'ouvrir sur des manifestations culturelles
- Réhabiliter l'ancienne Mairie
- Installer de petits équipements de confort dans le vieux village et améliorer l'éclairage
- Commémorer en 2009, le séisme du 11 juin 1909, dont les répercussions indirectes eurent une portée considérable sur notre commune
- Poursuivre la rénovation des façades à l'exemple des maisons de Venelles le Haut, de la rue du Grand Logis et de l'avenue Maurice Plantier
- A la demande des coopérateurs et avec l'aide de la CPA, création d'un éco-musée de la vigne et du vin

